



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBOUX



Le 23 novembre 2017



Groupe de travail Spécial – Agriculture
Le **15 novembre 2017**, Hall sportif, Corroy-le-Château
Synthèse

Participants :

- Pour les **agriculteurs** (12) : Jean-Pol BURTEAU, Charles DELSAUX, Léon DELSAUX, Charles DE WULF, Philippe GOURDIN, Thibaut PERSIM, Olivier PILET, Filip SCHERPEREEL, Christophe VANDENBERGHE, Frédéric VANDEPUTTE, Carlos VAN DE WALLE, Jacques VAN DE WALLE
- Pour l'**AgroBioPôle** : Bernard WATILLON
- Pour le **Collège communal** : Marc BAUVIN (Echevin du Développement Rural), Jérôme HAUBRUGE (Echevin de l'Agriculture)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (agent appui), Michaël PLUIJGERS (Agent traitant Gembloux)

Copie :

- aux participants
- à l'AgroBioPôle : au Président
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR
- au CREAT-UCL

Ordre du jour :

1. *Introduction*
 2. *Présentation de réalisations « récurrentes » en DR*
 3. *Travail d'approfondissement des projets*
-

1. Introduction

Jérôme Haubruge et Marc Bauvin introduisent la rencontre.

Une année s'est écoulée depuis la première rencontre des agriculteurs ayant eu lieu dans le cadre de des débuts l'opération de Développement Rural, durant laquelle les agriculteurs avaient pu exprimer leurs difficultés et leurs souhaits. La principale difficulté rencontrée par l'ensemble des participants était le manque de liens positifs entre les agriculteurs et les habitants de la commune, le manque de connaissance de ceux-ci vis-à-vis de leur métier et le manque de considération de leurs difficultés (mobilité notamment).

Cette nouvelle rencontre est organisée dans un moment idéal au point de vue du calendrier cultural, mais aussi au point de vue des suites du processus de construction du PCDR. En effet, durant un an, la Commission Locale de Développement Rurale s'est mise en place et a initié, avec la Ville et l'auteur

du PCDR (le Creat), une réflexion stratégique pour l'élaboration d'un programme de projets pour les 10 prochaines années. Ces projets doivent répondre à toute une série d'objectifs, dont notamment des objectifs en matière de soutien à l'agriculture et au développement d'une alimentation saine et durable. Or, la CLDR s'est montrée peu intéressée à cette question et n'a proposé que très peu de projets concrets. C'est pourquoi, il était important de réassocier les agriculteurs à ce stade pour parler des projets.

Il s'en suit un tour de présentation de chaque participant.

2. Charte Agricole

La problématique des relations entre agriculteurs et habitants des villages est une problématique commune à une grande majorité des communes rurales wallonnes. Une série d'outils ont été mis en place dans d'autres communes afin de tenter d'améliorer les connaissances des habitants et les relations.

La charte est un de ces outils. Le principe est d'informer les habitants sur ce qu'est une commune rurale et sur le travail des agriculteurs présents sur le territoire. L'accent est mis sur les avantages de la vie à la campagne mais aussi sur ses inconvénients, de manière à comprendre que les uns ne vont pas sans les autres. Cette charte peut prendre plusieurs formes, par exemple :

- Une charte sous forme de BD
- Des chroniques agricoles (parution régulière dans le bulletin communal)
- Une brochure pour l'accueil des nouveaux habitants
- Un toute boîte
- Un guide de bonne entente
- Un calendrier
- Etc...

Les participants ont l'occasion de parcourir des exemples qui sont distribués parmi eux.

Un tour de table est organisé afin de recueillir l'avis des participants sur l'opportunité de construire une charte agricole. Les avis, parfois contradictoires, reflètent la diversité des personnes présentes.

Avis favorable	Avis défavorable
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il faudrait une charte forte, claire qui décrit bien la vie de nos fermes ✓ Il faudrait que les nouveaux arrivants signent la charte ✓ La charte doit être la plus simple possible, facile à lire ✓ Les nouveaux habitants qui s'installent près d'exploitations déjà existantes devront être prioritairement informés ✓ La charte devra être didactique 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Pas très efficace ✗ Risque de brasser principalement du papier que peu de gens liront ✗ Il faut davantage favoriser le dialogue local, de personne à personne ✗ La signature et la contrainte risque de renforcer l'image négative de l'agriculture

<ul style="list-style-type: none"> ✓ La charte devrait avoir une belle mise en page et être agréable ✓ Une version BD serait intéressante pour les écoles ✓ Ne pas faire signer la charte mais la construire dans une démarche positive et humaine. Le but étant d'humaniser l'agriculteur ✓ La charte doit être basée sur la tolérance réciproque et le parallélisme avec les habitants ✓ Favoriser une fonction informative plutôt qu'un engagement (qui ne serait pas toujours suivi d'un côté comme de l'autre) ✓ Le calendrier avec la présentation mois par mois d'agriculteurs et de leur métier permet d'humaniser l'agriculteur ✓ La charte doit être simple, constructive et pas trop longue ✓ Imposer la signature de cette charte risque de creuser d'avantage le fossé entre les habitants et les agriculteurs 	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Remarques complémentaires

- Un des participant pense que l'agriculture va évoluer de plus en plus vers le bio, et se demande donc si une charte reste encore utile.
- Il faudra éviter de faire pire que mieux, éviter que la charte ne crée des problèmes là où il n'y en a pas.
- Un participant est perplexe quant à l'efficacité des outils mis en œuvre dans les autres communes. Il se demande également pourquoi tout ça n'a pas encore été mis en place alors que cela avait déjà été évoqué lors de la réunion de l'année passée.
 - L'efficacité ne se mesure évidemment pas en termes de résolution du problème comme avec une baguette magique mais ce sont diverses petites actions qui améliorent les liens et le partage harmonieux du territoire.
 - Durant 1 ans le processus a continué avec la CLDR et la réflexion s'est intensifiée concernant la construction de fiches projets pour le PCDR, toutes thématiques confondues. Les projets issus de la réflexion des agriculteurs devraient rejoindre le programme. Certains seront mis en œuvre assez rapidement à condition qu'il y ait des porteurs de projets, d'autre seront mis en œuvre tout au long des 10 ans du programme.

En conclusion

Les agriculteurs sont favorables à un outil simple, clair et efficace qui aurait plutôt une fonction informative que répressive. Le ton serait positif, basé sur la tolérance et les apports réciproques ainsi que sur les parallélismes entre vie agricole et vie des habitants. L'agriculteur y serait humanisé, ainsi que son métier. Ce document pourrait prendre la forme d'une brochure pour les nouveaux habitants, mais aussi un calendrier pour tout le monde et d'une B.D. pour travailler la thématique avec les écoles.

D'autres idées ont également été évoquées afin d'améliorer le lien entre agriculteurs et habitants :

- **Axer la communication sur les enfants**
 - Ouvrir les fermes aux enfants durant les plaines, durant l'année avec les écoles
 - Compter sur le fait que les enfants sensibilisent leurs parents
 - Organiser la venue d'agricultrices dans les écoles
 - Créer des partenariats entre les classes, les instituteurs/trices et les agriculteurs/trices afin de pouvoir organiser de petites sessions à la ferme tout au long de l'année en fonction des saisons
 - Adapter les valisettes pédagogiques de l'APAQ-W aux spécificités gembloutaises et les utiliser dans les écoles
 - Inciter les écoles à aller dans les fermes pédagogiques
- **Créer un fascicule explicatif et didactique par filière. P.ex. « Comment fais-t-on mon pain ? », « Comment fait-on mon sucre », etc...**
- **Déposer un folder explicatif dans les commerces**
- **Faire le tour des campagnes avec les nouveaux habitants**
- **Créer 4 grands panneaux aux 4 entrées principales de la commune sur lesquels on poserait de grandes photos explicative du travail agricole au fil des saisons. Ces photos changeraient également au fil des saisons. Ce projet pourrait d'une part assurer une communication positive auprès des habitants, mais également renforcer l'identité agricole de la commune**
- **Organiser une séance de formation sur les pulvérisations à la police**
- **Tenir un stand à la journée d'accueil des nouveaux habitants**
- **Utiliser les moyens modernes de la communication : Facebook, info dans le bulletin communal, etc...**
- **Continuer la démarche de canal zoom « le geste du mois » où ils viennent filmer une information tout public au sein des exploitations**
- **Installer des panneaux explicatifs sur le miscanthus dans les parcelles de miscanthus.**

Toutes ces idées pourront être restructurées en plusieurs fiches projets.

L'AgroBioPôle pourrait avoir un rôle de coordination au sein des projets de communication sur l'agriculture et de l'amélioration de son image auprès du grand public. La réflexion sur ce point doit se poursuivre.

3. CAC (Commission agricole Communale)

Une autre idée issue de la première rencontre avec les agriculteurs était de mettre en place une Commission Agricole Communale (CAC). L'objectif serait de **mettre en place la CAC cette année**, afin d'être prêts lorsqu'il faudra renouveler la Commission Communale de Constat des Dégâts aux Cultures (CCCDC) en 2019. En effet, la CAC pourra mandater les membres qui représenteront les agriculteurs au sein de la CCCDC.

Une discussion avec les participants a permis de tracer les contours de cette future CAC :

Missions :

- **Lieu de discussion entre les agriculteurs et la Ville ;**
- **Sujets divers et variés qui concernent les agriculteurs et la Ville (mobilité, urbanisme, environnement, coulées de boue, liens entre agriculteurs et habitants, projets d'infrastructures comme les lignes haute tension, bonnes pratiques, conseils, avis...)** ;
- **La CAC devra également faire le lien avec les autres commissions communales (ex. CCATM, CLDR,...).**

Composition :

- **Il faudra inviter l'ensemble des agriculteurs, éleveurs et horticulteurs gembloutois à poser leur candidature, en expliquant les missions de la CAC dans le courrier ;**
- **Il ne faudra pas un nombre trop important de membres ;**
- **Des partenaires pourront être invités aux discussions ;**
- **L'AgroBioPôle pourrait également être présent si besoin.**

Périodicité :

- **2 réunions par an : en hiver et fin mai/début juin ;**
- **On peut ajouter une réunion si besoin.**

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE & Michaël PLUIJGERS